



« Le non-recours, je le vis depuis de nombreuses années, ce sont des refus que l'on nous donne au niveau du CPAS ou de toute institution », « le mauvais accueil, la manière dont on s'adresse à nous et toute la lourdeur administrative fait que, parfois, on préfère renoncer à nos droits ». Dès les premiers témoignages, parfois à visage découvert, parfois anonymes, le ton est donné. Le non-recours aux droits, quel qu'en soit le motif, est encore et toujours l'angle mort des politiques sociales.

*« Le non-recours aux droits : des vies suspendues », vidéo de Vie Féminine Namur, réalisée par l'asbl Télévision du Monde, février 2023*

Entremêlant manque d'informations, sentiment de honte, exclusion des systèmes d'aides sociales, le non-recours est une problématique complexe. Pour lutter contre cette réalité, un groupe de femmes de [Vie Féminine Namur](#) s'est lancé, avec une équipe de tournage professionnelle, l'asbl Télévision du Monde, dans la réalisation d'une vidéo de sensibilisation destinée à bousculer les représentations et à interroger les pratiques professionnelles des étudiant.e.s en dernière année de formation assistant.e social.e. Le but est de confronter les étudiant.e.s aux réalités et expériences vécues par les femmes en rapport avec l'une ou l'autre dimension du non-recours mais aussi d'identifier les leviers et les pistes d'actions pour permettre aux femmes d'accéder et de faire valoir leurs droits.

Gwendolina, maman solo, raconte les injustices vécues dans le cadre de son CPAS. Alors qu'elle souhaite reprendre des études, on lui apprend qu'elle n'est pas éligible à l'allocation d'études. Elle se tourne vers le CPAS pour demander une aide, car à l'époque, elle touche le chômage, mais le montant est insuffisant pour elle et son enfant. S'il lui est difficile de témoigner de certaines difficultés, sa volonté de rendre visible la précarité la pousse à dénoncer certaines pratiques.

Prime pour logement insalubre, allocation d'études, CPAS, au bout d'un ou plusieurs refus, beaucoup de personnes, qui ont pourtant droit à certaines aides, abandonnent les démarches. La fatigue morale des justifications en chaîne demandées par les institutions, a raison de leur recours aux droits, même si elle laisse bon nombre de personnes dans des situations de grande précarité.

Selon le service public fédéral de programmation intégration sociale, le terme « non-recours aux droits » renvoie à toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre. Des leviers existent pour lutter contre le non-recours aux droits. Les travailleuses et travailleurs sociaux ont un rôle crucial dans la prévention. Ils et elles peuvent être de véritables alliés pour accompagner les femmes dans l'accès à leurs droits. En conclusion, le groupe de femmes de Vie Féminine, adresse des



messages directs aux assistant·e·s sociaux·ales pour améliorer les pratiques.

[Visionner la vidéo de sensibilisation](#)